

## Baisse de tarif du TGNU

**Objet : changement de tarif du test génétique non invasif de la trisomie 21 et autres aneuploïdies fœtales (TGNU).**

Cher Confrère,

La semaine dernière nous vous annonçons une nouvelle baisse de tarif de notre « Test génétique non invasif de la trisomie 21 et autres aneuploïdies fœtales ». Cette baisse faisait suite à notre volonté de permettre une meilleure accessibilité à ce test innovant.

L'expérience acquise et les différents travaux que nous menons depuis plus de 2 ans ont permis une optimisation de nos process tout en maintenant un haut niveau de performance et de qualité, concrétisée par l'accréditation du test selon la norme ISO15189. Parallèlement, les différentes actions que nous menons dans le domaine de la formation et l'accompagnement des différents professionnels de santé a permis d'en assurer une diffusion harmonieuse et raisonnée dans le parcours de soin relatif au dépistage de la trisomie 21.

Toutefois, l'environnement et les politiques souvent agressives de certains acteurs Français, Européens et Internationaux ont conduit à une accélération de la baisse des prix, certes bénéfique aux patientes, mais ont également contribué à une perte de lisibilité sur le bon usage de ce test et de son contenu.

Nous souhaitons que les médecins et les laboratoires qui nous font confiance continuent à offrir un test de qualité associé à un conseil médical d'experts reconnus dans le domaine du diagnostic prénatal non invasif. **Afin de ne pas pénaliser vos patientes nous proposerons donc le nouveau tarif de 390€ à partir du 22 Février 2016.** Ce nouveau tarif est intégré au document de recueil de consentement de la patiente disponible sur notre site internet à la rubrique : <http://www.lab-cerba.com/index.php/fr/espace-medecin/documents-pratiques>.

Par ailleurs, conformément au souhait de la Haute Autorité de Santé afin d'éviter la confusion entre ce test de dépistage et l'établissement d'un caryotype fœtal, l'intitulé du test sera modifié dans les prochains jours. Nous profitons également de cette occasion pour mettre à jour l'ensemble de la documentation afin d'y intégrer l'élargissement des indications aux patientes à bas risque. Cette décision fait suite aux différentes communications du laboratoire (conférence et 5 communications affichées) présentées lors des récentes Assises de Génétique Humaine (Lyon 3-5 Février 2016).

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'informations.

Vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, nous vous prions de croire, Cher Confrère, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Marc COSTA  
Biologiste Médical

Pascale KLEINFINGER  
Biologiste Médical

Laurence LOHMANN  
Biologiste Médical



Nos réf. : AC/CC/ML-16-007/ Le 19/02/2016